

Le rôle d'Envirobot BDM

envirobat **bdm**

L'intelligence collective pour mieux bâtir

COMPRENDRE

Contexte et enjeux

Créé en 2003, Envirobot Méditerranée est une association qui rassemble les professionnels de la construction et de l'aménagement durables dans la Région Sud.

En 2008, Envirobot crée l'association BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens) et s'engage ainsi dans une démarche de « bâtir durable » adaptée au climat méditerranéen. Le déploiement des matériaux biosourcés dans le champ de la rénovation dans la région Sud est l'un des enjeux forts porté par Envirobot BDM.

Objectifs généraux

- 1. Produire et valoriser des ressources par et pour les professionnels de la construction, de la réhabilitation et de l'aménagement durables (retours d'expériences, centre de ressources...)*
- 2. Réunir les professionnels de la construction au sein d'un même réseau (architectes, thermiciens, entreprises, Institutions, Maîtres d'ouvrages privés et publics...)*
- 3. Sensibiliser, informer, former (formations, groupes de travail, colloques...)*
- 4. Accompagner au travers de son label BDM les projets de construction ou d'aménagement qui s'engagent dans des démarches environnementales*

AGIR

• Stratégie générale

Envirobot BDM est un centre de ressources financé par la Région Sud et l'ADEME qui a pour objectif d'intégrer la dimension de développement durable dans l'aménagement, la construction et la rénovation en région Sud. Leurs actions se déclinent en 3 grands axes :

- 1- Accompagner, évaluer, labeliser
- 2- Identifier, analyser et produire
- 3- Sensibiliser, informer, former

Cadre réglementaire

- L'article 14 VI qui précise que « l'utilisation des matériaux biosourcés concourt significativement au stockage de carbone atmosphérique et à la préservation des ressources naturelles. Elle est encouragée par les pouvoirs publics lors de la construction ou de la rénovation des bâtiments »

- L'article 144 qui indique que « la commande publique tient compte notamment de la performance environnementale des produits, en particulier de leur caractère biosourcé ».

• Outils

Formations : Envirobot propose de nombreuses formations. Plusieurs ont pour objectif de former à la réhabilitation du bâti ancien et à l'utilisation des matériaux biosourcés : « construire en matériaux biosourcés », « construire en terre », « construire en chanvre : maîtrise d'œuvre », « la réhabilitation des bâtiments patrimoniaux », « la rénovation du bâti ancien non patrimonial ».

Le Centre des ressources «Envirobot» : Centre de ressources en ligne fait par et pour les professionnels de la construction, de la réhabilitation et de l'aménagement durable où sont proposés des retours d'expériences, des outils, de la documentation... Envirobot a notamment publié un guide « Commande publique et matériaux biosourcés » dans lequel sont partagés des retours d'expériences de projets en neuf et réhabilitation exemplaires et démonstrateurs qui ont intégré des matériaux isolants biosourcés.

Le label BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens) : Envirobot a mis en place le label BDM qui garantit un niveau de qualité énergétique et environnementale des constructions ou réhabilitations dans la Région Sud. Un accompagnateur BDM désigné aide les porteurs de projet à s'engager pour atteindre le meilleur niveau de qualité du projet et pouvoir s'inscrire dans la démarche BDM. Cette labélisation s'appuie sur un référentiel d'évaluation autour de 300 critères répartis en 7 thématiques (Territoire et site, Matériaux, Energie, Eau, Confort et Santé, Social et économie, Gestion de projets). La thématique « matériaux » s'intéresse notamment au réemploi des matériaux, au stockage carbone, aux éco-matériaux utilisés, leur sourcing, la quantité utilisée... Le projet est ensuite soumis à une commission BDM qui lui attribue la labélisation et un des 4 niveaux de reconnaissance BDM. Cette démarche a la spécificité d'être très contextualisée aux territoires méditerranéens et alpins, d'être participative et d'accompagner les projets en phases conception, réalisation et surtout fonctionnement.

Le label QDM (Quartiers Durables Méditerranéens) : Depuis 2017 le label BDM a été décliné dans une version aménagement. Un volet matériaux pour les aménagements existe aussi dans cette démarche.

Animation d'un réseau : Envirobot BDM permet de mettre en réseau l'ensemble des acteurs de la réhabilitation sur la région Sud. Les adhérents sont recensés au sein de 3 annuaires : un annuaire des structures professionnelles adhérents, des accompagnateurs BDM et des fournisseurs de solutions. EnvirobotBDM fait vivre et anime ce réseau en organisant divers événements tels que des groupes de travail, des colloques annuels etc

Fibraterra : EnvirobotBDM anime le réseau régional « Fibraterra » qui a pour mission de promouvoir et structurer les filières locales des matériaux biosourcés, premiers et recyclés. Ce réseau rassemble notamment les acteurs de la construction et de l'aménagement dans le Sud, les porteurs de projets de matériaux issus de filières en amont de la construction, les filières agricoles, bois, paille, etc.

POUR ALLER PLUS LOIN

[Réseau d'acteurs Fibraterra](#)
[Les matériaux biosourcés dans la commande publique](#)
[Centres de ressources Envirobot](#)

PORTRAIT D'UNE OPERATION BDM

La maison du Parc Naturel des Alpilles, labélisée « Bâtiment Durable Méditerranéen »

La maison du Parc Naturel Régional des Alpilles

Le Parc Naturel Régional des Alpilles a installé son siège administratif au sein d'une ancienne bastide Saint-Rémoise du XVIII^e siècle. Cette maison est également un lieu de sensibilisation qui accueille et propose de nombreuses activités à destination du grand public grâce à :

- Un centre de ressources communiquant sur les activités du Parc ;
- Des espaces d'expositions et d'échanges ;
- Des salles de réunions et de conférences.
- Des espaces extérieurs dont un jardin pédagogique

Le projet de réhabilitation et d'extension de la Maison du Parc

L'objectif de cette réhabilitation était de créer un nouveau lieu d'accueil pour le Parc Naturel Régional des Alpilles. Située en limite des anciens remparts de la ville, cette maison bourgeoise et son jardin, étaient issus d'une plus grande propriété de terres agricoles. La demeure était organisée de façon classique avec un rez-de-chaussée consacré aux services, aux fonctions domestiques et à la cuisine. Ce bâtiment est un témoin de l'architecture de la fin du XVIII^e siècle et de son évolution au cours du XIX^e et début XX^e siècle. La Maison du Parc se compose désormais d'un bâtiment réhabilité, auquel s'ajoute une extension en bois de style contemporain.

Les matériaux locaux et biosourcés

Le projet de réhabilitation a eu pour ambition de travailler avec des matériaux locaux et biosourcés. La réutilisation de matières et dispositifs présents sur place, le réemploi, la réhabilitation et le maintien des structures existantes (planchers, revêtements, charpentes.) ont été une volonté forte de l'architecte. Ce projet, s'est donc construit autour de l'utilisation de matériaux biosourcés et locaux comme des isolants à base de fibres végétales en paille de blé compressé et des structures en bois. Le revêtement de l'extension a été réalisé en bois local, le pin d'Alep, ce qui a permis de développer une nouvelle filière régionale. Ce travail autour du bois a été récompensé par le premier Prix National de la Construction Bois, en 2019, dans la catégorie « Réhabiliter un équipement ». Toutes ces initiatives se sont inscrites dans un projet architectural soucieux de son impact environnemental.

La labélisation BDM

Six enjeux de développement durable ont été identifiés et intégrés dans le projet de la Maison du Parc : la conservation et mise en valeur du bâtiment patrimonial, la mise en œuvre de matériaux biosourcés, la conservation d'éléments constructifs et dispositifs existants, des propriétés intrinsèques au bâtiment existant, le recours aux énergies renouvelables (chaufferie bois à granulés) le choix d'une sobriété en matière d'équipement (surventilation nocturne et absence de rafraîchissement/climatisation), l'aménagement d'espaces extérieurs partagés en coopération avec les entreprises et lycée agricole local. Le projet de la Maison du Parc a été mené dans le cadre de la démarche « Bâtiments Durables Méditerranéens » (BDM). La maison est classée dans la catégorie « BÂTIMENT TERTIAIRE : Réglementation Thermique Bâtiment Basse Consommation », qui concerne le chauffage, le rafraîchissement, la ventilation, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage. La réinterprétation dans l'extension de dispositifs méditerranéens passifs du bâtiment existant, une recherche de parenté, ancrent le projet dans une dimension « méditerranéenne » et localement dans son territoire. Pour obtenir la labélisation BDM des commissions d'évaluation sont intervenues lors de trois phases : la conception, réalisation puis fonctionnement /usage. Cet encadrement d'Envirobot BDM, dans le cadre de la démarche Bâtiment Durable Méditerranéen, a permis au bâtiment d'obtenir le label BDM OR.



EN BREF
MAITRE D'OUVRAGE
PNR des Alpilles

ARCHITECTE
Bresson Schindlbeck architectes
associées mandataire et Fabrica
Traceorum

POUR ALLER PLUS LOIN

[Plateforme HiberAtlas](#)
[Sites du PNR](#)
[Site de l'architecte](#)

CONTACTS

- Sites & Cités remarquables de France : reseau@sites-cites.fr
- Anah : Cveta Kirova, Chargée de mission, Direction de l'expertise et des politiques publiques - cveta.kirova@anah.gouv.fr

Budget 2 490 294 euros HT

Début des travaux : 2015

Etat d'avancement : Bâtiment
réalisé et livré début 2017

Chiffres clés

- 200 accompagnateurs BDM
- 300 adhérents
- 20 à 25 formations chaque année
- 550 projets portant le label BDM en région SUD
- Environ 10.000 professionnels touchés chaque année
- 200 participants aux rencontres Fibatrerra et 150 inscrits au groupe

PUBLICATION 2022

Rédaction : Sites et Cités suite à des entretiens avec Frédéric Corset, Directeur d'envirobot BDM, Nicolas Guignard, Pilote du pôle ressources, réseaux Fibatrerra, Economes de flux et Martine Bresson, architecte.

Crédit photo : Martine Bresson

